



© Patrice Descombes

Ailante

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle

F₃₋₁ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Ailante, faux vernis du Japon
Famille: Simaroubacées
Origine: Est-Asiatique, Chine, Japon

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organismes causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbre à feuilles caduques atteignant 20 à 25 m de haut à port évasé. Plante malodorante (feuilles et rameaux).

ÉCORCE

Gris-brune, parfois avec de pâles rayures.

RAMEAUX

Glabres

FEUILLES

Alternes, de 40 à 60 cm de long, composées d'un nombre impair de folioles (9 à 25), lancéolées et entières, munies de dents glanduleuses à leur base, vert foncé dessus et vert clair dessous.

FLEURS

Vert blanchâtre, en grandes grappes au bout des rameaux.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Samares torsadées, de 3 à 5 cm de long,

Habitats

Son caractère pionnier et son extraordinaire tolérance à la sécheresse, aux intempéries, au gel, ainsi qu'à la pollution atmosphérique, lui permettent de coloniser facilement des lieux dénudés, décombres, ruines, bords de routes, talus de chemins de fer, zones industrielles, espaces verts et prairies.



© Patrice Descombes



© Hintermann & Weber



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg

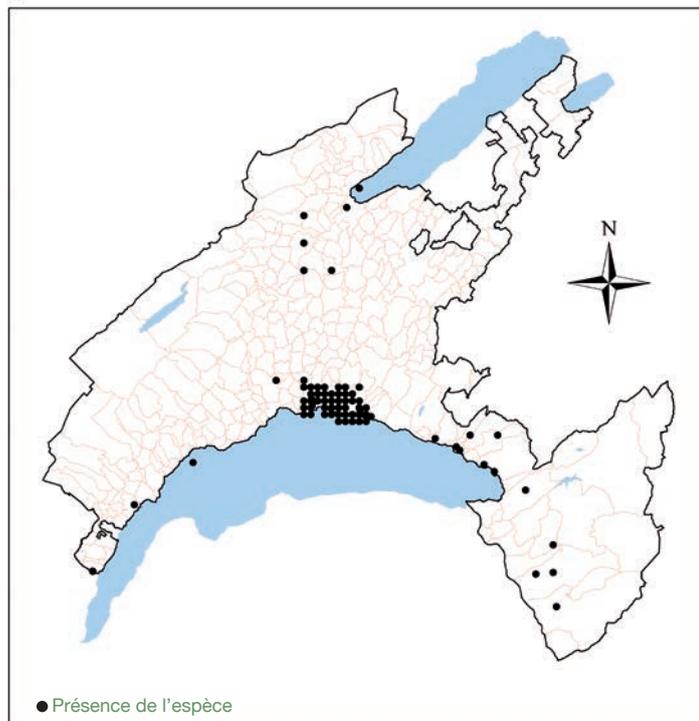


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Grâce à ses fruits ailés, facilement dispersés par le vent, l'ailante présente une forte capacité de dispersion. Sa reproduction végétative est également exubérante par drageonnement depuis les racines. Plus on le coupe et plus il produit rapidement de nouveaux rejets vigoureux à partir de la souche.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)



© Descombes

Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*) (indigène !)

Arbre atteignant 25(-40) m de haut, rameaux glabres, bourgeons noirs, feuilles opposées à 13 folioles au maximum, finement dentées



© Descombes

Sumac

(*Rhus typhina*) (néophyte !)

Arbre atteignant 6 m de haut, rameaux velus, feuilles alternes à 11-31 folioles lancéolées dentées



Le sumac est une plante invasive figurant sur la liste noire. Les informations et recommandations de lutte relatives à cette espèce sont développées dans les fiches F3 – 12 et F4 – 12.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Sa croissance et sa forte capacité à drageonner lui permettent de former des peuplements denses éliminant les espèces héliophiles de petite taille. La propagation rapide de cette espèce conduit à une banalisation marquée de la flore et à un **appauvrissement sensible de la biodiversité**.

Santé

L'écorce, les feuilles et les rameaux peuvent provoquer de fortes **irritations cutanées** et le pollen des **réactions allergiques**.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© ambrosia.ch

Ambrosie

Ambrosia artemisiifolia L.

Nom français: Ambrosie à feuilles d'armoises
Famille: Astéracées
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Obilgation de lutter et informer

Annexe 6, ordonnance sur la protection des végétaux (OPV, RS 916.20)

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée annuelle de 20 à 90 cm de hauteur.

TIGE

Dressée, ramifiée dès la base (port de «buisson»), poilue vers le haut et souvent rougeâtre.

FEUILLES

Opposées à la base puis alternes, très découpées, même vert des deux côtés, sans odeur forte quand on les frotte.

FLEURS

Blinflorescences terminales en épis allongés caractéristiques, portant de nombreux capitules mâles penchés de 4-5 mm, formés de 5 à 12 fleurs. Les capitules femelles sont relativement peu nombreux et situés à la base de l'inflorescence mâle, à l'aisselle des feuilles supérieures.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs épineux contenant une seule graine.

Habitats

L'ambrosie pousse dans les milieux pionniers naturels (milieu alluviaux) et anthropogènes (jardins, talus de routes ou de voies ferrées, gravières, chantiers, champs, etc.) sur des sols nus, chauds et secs, riches en nutriments, neutres ou légèrement acides. L'espèce est peu concurrentielle face à la végétation indigène.

F₃₋₂

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© ambrosia.ch



© ambrosia.ch



© ambrosia.ch

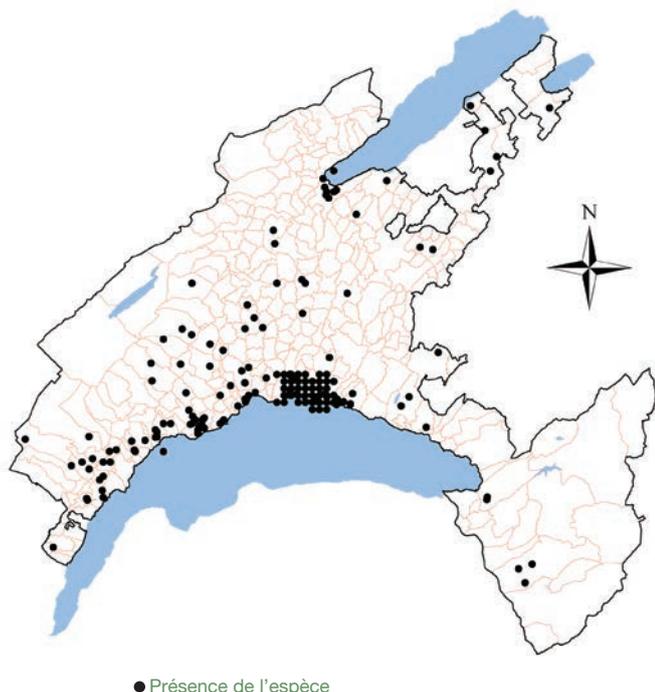


© ambrosia.ch

Mode de reproduction et dissémination

L'ambrosie se reproduit uniquement par les graines, sous nos latitudes (la plante meurt en hiver). Une plante produit environ 3'000 graines (jusqu'à 60'000) qui peuvent rester dans le sol plus de 10 ans (jusqu'à 40 ans) avant de germer. L'ambrosie est principalement disséminée par l'activité humaine (graines pour oiseaux, machines de chantier et agricoles, déchets de compost, transport de terre, trafic autoroutier (courants d'air et véhicules), etc.).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Elle possède un fort potentiel invasif dans les milieux pionniers et rudéraux. La longévité des graines accroît la difficulté d'éradication de l'espèce.

Santé

L'ambrosie engendre de graves **problèmes de santé publique**. Son pollen peut être très allergène et déclencher des crises d'asthme. Dans les zones infestées, 10 à 15% de la population humaine sont touchés, selon le degré d'envahissement.

Economie

Les coûts de la lutte, qui est obligatoire, peuvent être très élevés.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Espèces proches (confusion possible)



© Patrice Descombes

Armoise vulgaire

(*Artemisia vulgaris*) (indigène !)
Feuilles blanchâtres dessous, odeur désagréable, stolons courts (plantes en touffes distinctes).



© Patrice Descombes

Armoise des frères Verlot

(*Artemisia verlotiorum*) (néophyte !)
Feuilles blanchâtres dessous, odeur aromatique, longs stolons (plantes en colonies étendues).

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : ambrosia.ch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Sibylla Rometsch

Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier

F₃₋₃ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Renouée du Japon
Famille: Polygonacées
Origine: Nord de la Chine, Japon, Taiwan, Corée

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)



© Sibylla Rometsch

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée, vivace, atteignant 2 à 4 m de haut à maturité.

TIGE

Épaisse, creuse, poilue, souvent parsemée de rouge, pouvant atteindre 10 cm de diamètre à la base.

FEUILLES

Longues de 50-100 cm, profondément divisées en lobes dentés atteignant 30-40 cm de long, en rosettes basales avant le développement de la tige.

FLEURS

Inflorescence en ombelles terminales de 30 à 50 cm de diamètre, elles-mêmes formées d'ombellules d'environ 5 cm de diamètre. Fleurs blanches (ou d'un jaune verdâtre).

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Comprimés, elliptiques, longs de 10-14 mm et larges de 6-8 mm.

Habitats

La Berce du Caucase est capable de coloniser toutes les zones fraîches et humides, surtout les vallons ombragés et les berges ombragées des rivières (ripsylves). Elle se plaît également dans les lisières, buissons, prés, bords des chemins et affectionne souvent les milieux perturbés. La Berce du Caucase est très concurrentielle face à la végétation indigène.



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

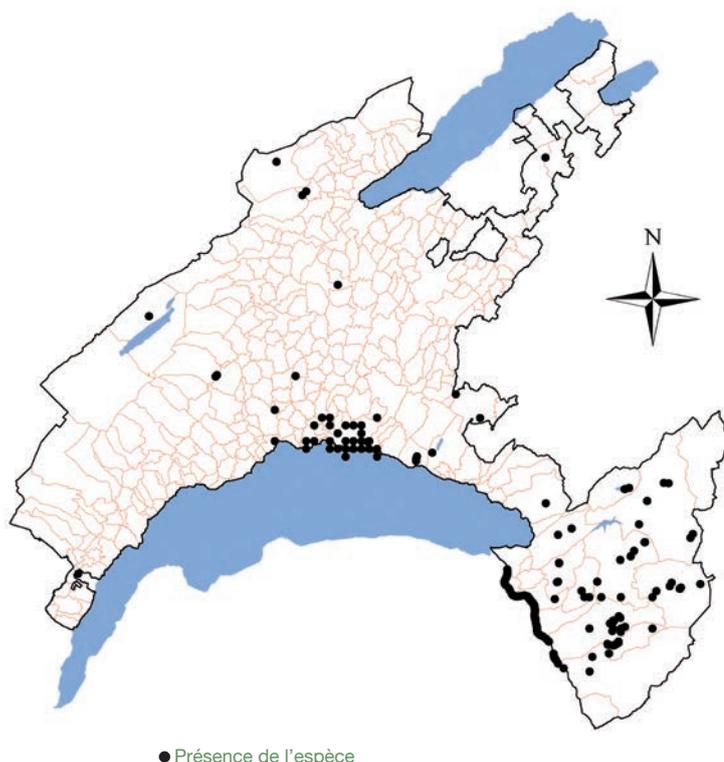


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

La Berce du Caucase se reproduit grâce à ses très nombreux fruits (10'000-15'000 par plante) qui gardent dans le sol leur pouvoir de germination jusqu'à 7 ans. Les graines sont principalement disséminées par le vent, les cours d'eau et les véhicules le long des routes. Pas de multiplication végétative.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Berce des prés ou Patte d'ours

(*Heracleum sphondylium*) (indigène !)

Feuilles profondément découpée jusqu'à la nervure centrale, en lobes arrondis, très poilues.

Angélique sauvage

(*Angelica sylvestris*) (indigène !)

Feuilles divisées en folioles arrondies, dentées, glabres.

Dangers et raisons d'agir



Santé

En cas de contact et exposition de la peau au soleil (même 3-4 jours après), la Berce du Caucase provoque des brûlures très douloureuses jusqu'au 2ème degré qui peuvent laisser des marques à vie.

Economie

Son impact sur l'agriculture est également important en rendant impropres des champs entiers (sécrétion de toxines), en étant l'hôte alternatif pour certaines maladies de céréales et en présentant une forte résistance à la plupart des désherbants chimiques.

Biodiversité

Elle concurrence la végétation indigène en l'étouffant et en provoquant un manque de lumière. Elle contamine génétiquement la Berce des prés par hybridation.

Sécurité

La Berce du Caucase favorise l'érosion des berges en laissant des sols à nu durant l'hiver.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Sibylla Rometsch

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Patrice Descombes

Buddléa de David

Buddleja davidii Franch.

Nom français: Buddléa de David
Arbre aux papillons

Famille: Buddleiaceés

Origine: Chine

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbuste ou arbrisseau de 2 à 5 m de hauteur, à port buissonnant évasé.

RAMEAUX

Quadrangulaires, à moelle importante, restant assez souples.

FEUILLES

Opposées, vertes ou grisâtres, duveteuses au revers, lancéolées et denticulées, de 10-30 cm de long, caduques, ou semi-caduques lorsque l'arbre atteint une certaine maturité.

FLEURS

Inflorescences terminales en grappes denses cylindriques de 20-50 cm de long. Fleurs soudées en tube étroit, puis à 4 pétales étalés, de 5 mm de diamètre. Les variétés horticoles peuvent présenter des fleurs allant du blanc au violet foncé.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Secs et petits de 4-5 mm, épineux et en grappes.

Habitats

Le buddléa de David se plaît surtout à basse altitude, dans les zones alluviales, éclaircies forestières, gravières, carrières, parois rocheuses, voies ferrées, enrochements, friches, talus, berges de rivières et lieux incultes. Cette espèce, encore vendue et cultivée dans les jardins, est très concurrentielle face à la végétation indigène.

F₃₋₄

Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber

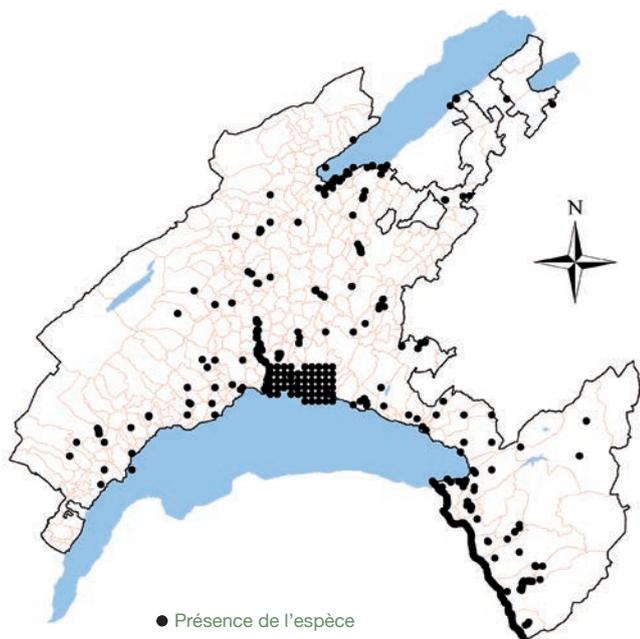


© Patrice Descombes

Mode de reproduction et dissémination

Le buddléa de David se reproduit de manière sexuée avec une production de graines pouvant atteindre les 3 millions par individu. Petites et légères, les graines sont disséminées principalement par le vent et peuvent se conserver dans le sol pendant plusieurs années. L'espèce nécessite une bonne luminosité au sol pour germer.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèce proche (confusion possible)

Lilas

(*Syringa vulgaris*) (néophyte !)

Feuilles glabres en forme de cœur, floraison uniquement au printemps (4-5)

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Le buddléa de David forme des populations monospécifiques et **concurrence la végétation indigène**. Il tend à limiter la diversité spécifique en colonisant rapidement les milieux remaniés ou pionniers. Il **diminue la dynamique naturelle** des zones alluviales en ancrant les graviers. Son nectar est apprécié des papillons, mais ses feuilles ne participent pas à leur cycle biologique, car elles ne nourrissent pas la chenille comme certaines plantes-hôtes indigènes (orties, graminées, etc.)

Economie

Le buddléa peut devenir envahissant dans les éclaircies forestières: la lutte pour préserver le rajeunissement naturel ou le développement des plantations forestières peut engendrer des coûts importants.

Informations, contacts

Info Flora:

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage:

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Hintermann & Weber

Impatiente glanduleuse

Impatiens glandulifera Royle

F₃₋₆ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Impatiente glanduleuse & Balsamine géante
Famille: Balsaminacées
Origine: Himalaya

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante annuelle pouvant atteindre 3 m de haut.

TIGE

Robuste, charnue, translucide, lisse et rougeâtre.

FEUILLES

Opposées, disposées en étages, par 2 ou 3, étroitement lancéolées, dentées en scie et à nervation parfois rouge. Base des feuilles bordées de glandes.

FLEURS

Inflorescences en grappes de 2 à 15 fleurs blanches à pourpres munies d'un court éperon recourbé.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Capsules vertes s'ouvrant spontanément, fonctionnant comme des catapultes.

Habitats

L'impatiente glanduleuse est une espèce liée au réseau hydrographique. Elle colonise et envahit rapidement les berges de cours d'eau, les forêts riveraines, les lieux humides, les zones déboisées et les bords de chemins forestiers. Elle apprécie particulièrement les milieux ouverts ensoleillés mais supporte la mi-ombre.



© Hintermann & Weber



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

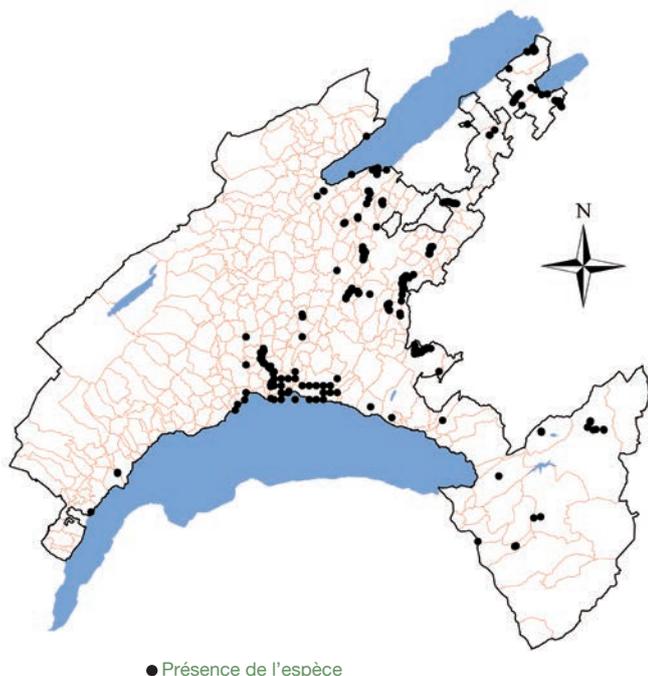


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

L'impaticte glanduleuse se reproduit de manière sexuée. Chaque individu peut produire jusqu'à 10'000 graines qui ont une viabilité de plus de 2 ans dans le sol. A maturité, les graines sont projetées des capsules à plusieurs mètres (jusqu'à 7 m) par explosion du fruit. Son expansion le long des cours d'eau est rapide. Elle se reproduit également de manière végétative, par bouturage des tiges ou des racines.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèce proche (confusion possible)



© Patrice Descombes

Impaticte de Balfour

(*Impatiens balfourii*) (néophyte !)

Plante de moins de 1 m de haut, feuilles alternes à pétiole non glanduleux, fleurs bicolores à partie antérieure rose carmin et partie postérieure blanche.



L'impaticte de Balfour est une plante invasive figurant sur la Watch List (liste des organismes pouvant potentiellement causer des dommages et dont l'expansion doit être empêchée si nécessaire). Cette espèce provoque les mêmes dégâts que l'impaticte glanduleuse.

Les recommandations de lutte contre cette espèce sont les mêmes que pour l'impaticte glanduleuse.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La densité des populations le long des cours d'eau et dans les zones alluviales étouffe les espèces indigènes héliophiles de petite taille, ce qui conduit à une **baisse significative de la biodiversité**.

Sécurité

Lorsque la plante meurt en fin de saison, elle laisse le sol à nu et les berges sans protection, ce qui **accroît les risques d'érosion**.

Economie

L'impaticte glanduleuse peut devenir envahissante dans les éclaircies forestières: la lutte pour préserver le rajeunissement naturel ou le développement des plantations forestières peut engendrer des coûts importants.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Patrice Descombes

Renouée du Japon

Reynoutria japonica Houtt.

Nom français: Renouée du Japon
Famille: Polygonacées
Origine: Nord de la Chine, Japon, Taiwan, Corée

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée pérenne, atteignant 3 m de hauteur, avec un réseau de rhizomes souterrain très important.

TIGE

Glabre, creuse, comportant des nœuds comme un bambou. Rouge au printemps, elle passe au vert strié de rouge durant l'été puis, en se lignifiant peu à peu, au brun-orange en automne.

FEUILLES

Ovales, de 7-18 cm de longueur et environ 8 cm de largeur, brusquement tronquées à la base et rétrécies en pointe à l'extrémité.

FLEURS

Blanc-crème en panicules de 8-12 cm de longueur. Plante gynodioïque (plantes femelles avec fleurs mâles avortées). Les plantes mâles sont rares, la plupart des clones sont constitués de plantes femelles.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Akène long d'environ 4 mm, trigone, luisant.

Habitats

La renouée du Japon se rencontre dans une grande variété de milieux anthropènes au sol riche : zones urbaines et industrielles, gravières, jardins, bords de route, talus de chemin de fer, lisières de forêt, etc. Le développement le plus massif se produit sur les berges des cours d'eau. Dans les milieux ouverts, la renouée concurrence fortement la végétation indigène.

F₃₋₈

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Patrice Descombes



© Sibylla Rometsch

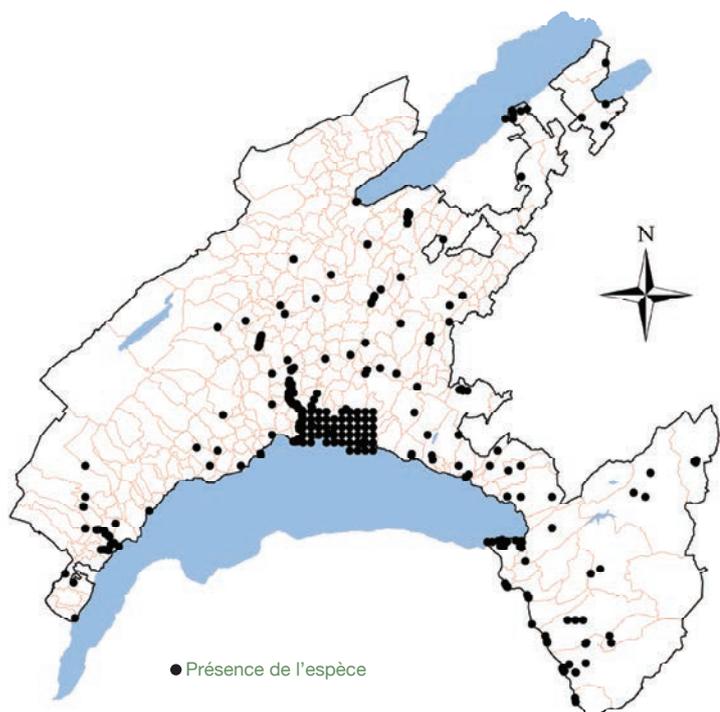


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Les Renouées se reproduisent presque exclusivement de manière végétative, par croissance des rhizomes. La reproduction par les semences est quasi nulle, sauf dans le cas d'hybridation (mal connu). Elles possèdent en outre une capacité de régénération végétative très efficace, même à partir de petits fragments de tiges ou de rhizomes (1-2 cm). Les Renouées se disséminent par accroissement des massifs (jusqu'à 1 m par an) et par transports de parties de plante naturels (emportées par les rivières) ou causés par l'homme (transports de terre, composts ou des dépôts de terre, dépôts de déchets de jardins, etc.).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Renouée de Sakhaline

(*Reynoutria sachalinensis*) (néophyte !)

Feuilles plus grandes (25-45 cm de long) et nettement en coeur à la base

Renouée de Bohême

(*Reynoutria x bohémica*) (néophyte !)

Hybride entre la R. du Japon et la R. de Sakhaline présentant des caractéristiques intermédiaires



Ces deux espèces sont des plantes envahissantes figurant sur la Liste noire et provoquant les mêmes dégâts que la R. du Japon.

Les recommandations de lutte contre ces deux espèces sont les mêmes que pour la R. du Japon (-> fiche F4-8).

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La renouée forme des populations de clones très denses et monospécifiques qui **éliminent les espèces indigènes**.

Sécurité

La renouée **déstabilise les berges et accroît le danger d'érosion** en cas de crues, car les parties aériennes de la plante meurent en hiver, laissant le sol à nu ; ses rhizomes ne sont pas capables d'assurer la cohérence du sol.

Economie

La renouée présente une croissance très puissante qui peut **provoquer des dégâts** aux routes, aux bâtiments et le long des cours d'eau. Ces dégâts occasionnent des coûts pour l'entretien ou la remise en état des surfaces concernées.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



Photo: Erwin Jörg

Robinier faux acacia

Robinia pseudoacacia L.

F₃₋₉ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Robinier faux acacia
Famille: Fabacées (Légumineuses)
Origine: Est des Etats-Unis

Espèce figurant sur la **Liste Noire (2013)**
Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 25 m de haut.

ÉCORCE

Grise-brune, profondément crevassée chez les adultes (lisse chez les jeunes arbres).

RAMEAUX

Fortement épineux (épines à l'aisselle des feuilles), exceptés ceux portant les fleurs.

FEUILLES

Alternes, composées à nombre impaire (7 à 21) de folioles ovales.

FLEURS

Inflorescences en grappes lâches pendantes, de 10 à 20 cm de long, composées de fleurs blanches odorantes.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Gousses pendantes, glabres, de 4 à 10 cm de long.

Habitats

Son caractère pionnier et sa résistance à la sécheresse permettent au robinier faux acacia de coloniser facilement des lieux dénudés ou des prés secs, mais également des zones alluviales, clairières, bords de chemins, terres incultes et endroits rocheux. Le robinier est souvent utilisé comme arbre d'ornement dans les parcs, jardins et avenues.



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

© Erwin Jörg

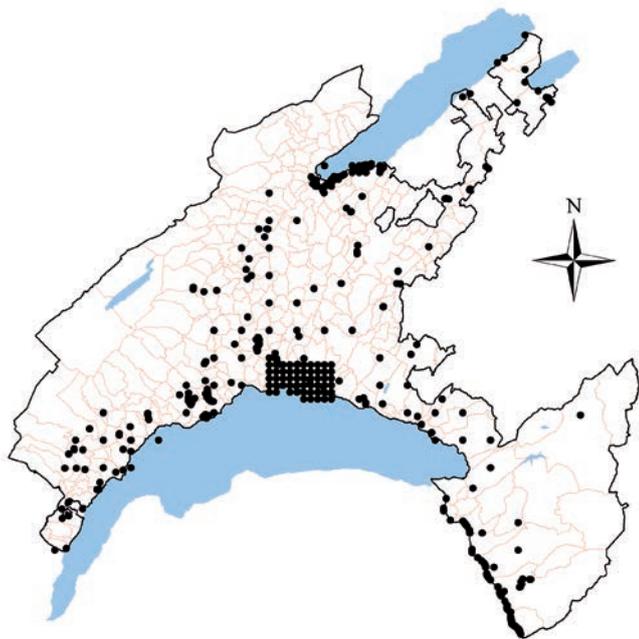


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Le robinier est une plante qui se reproduit de manière sexuée grâce à ses fruits disséminés principalement par le vent et les cours d'eau, conservant leur pouvoir de germination jusqu'à 10 ans. La reproduction végétative par drageonnement depuis les racines et rejets de souches est très vigoureuse.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



● Présence de l'espèce

Espèces proches (confusion possible)

Sophora du Japon

(*Sophora japonica*) (néophyte !)

Non épineux, folioles pointues à l'extrémité, écorce presque lisse.

Indigo bâtard ou amorphe buissonnante

(*Amorpha fruticosa*) (néophyte !)

Non épineux, inflorescences dressées aux extrémités des branches.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La densité des populations le long des cours d'eau et des zones alluviales concurrence les espèces héliophiles de petite taille. Son envahissement conduit à une banalisation marquée de la flore et à un net **appauvrissement de la biodiversité**.

Milieu

Les nodosités racinaires du robinier fixent l'azote, provoquant un enrichissement du sol. Par conséquent, ce phénomène entraîne une **modification de la flore** des sols maigres.

Santé

Son écorce, ses graines et ses feuilles sont **toxiques**. Les fleurs sont comestibles.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Erwin Jörg

Séneçon du cap

Senecio inaequidens DC

Nom français: Séneçon du cap
Séneçon sud-africain
Famille: Astéracées
Origine: Afrique du Sud

- Organisme exotique envahissant interdit
Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911)
- Espèce figurant sur la **Liste Noire (2013)**
Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante vivace pouvant se développer en buisson de 50 à 150 cm de haut, vivant 5 à 10 (-15) ans.

TIGE

Ligneuse et couchée à la base, puis dressée, pouvant atteindre 110 cm de long.

FEUILLES

Indivises, linéaires (= caractéristique !), longues de 6 à 7 cm et larges de 2 à 3 mm.

FLEURS

Inflorescences très nombreuses sur les nombreuses ramifications, en capitules jaunes, de 10 à 20 mm de diamètre.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs plumeux (akènes avec aigrette) de 5 mm de long.

Habitats

Le séneçon du Cap est capable de coloniser des milieux très différents, mais en priorité les milieux rudéraux (bords des voies ferrées et des routes, dépôts de terre, gravières, friches, jachères, etc.), d'où il peut aussi gagner les pâturages, les vignes, les forêts claires et les éboulis jusqu'à 1500 m d'altitude.

F3-10

Description

- F1 informations générales
- F2 clé de décision
- F3 description
- F4 recommandations de lutte



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber



© Sibylla Rometsch

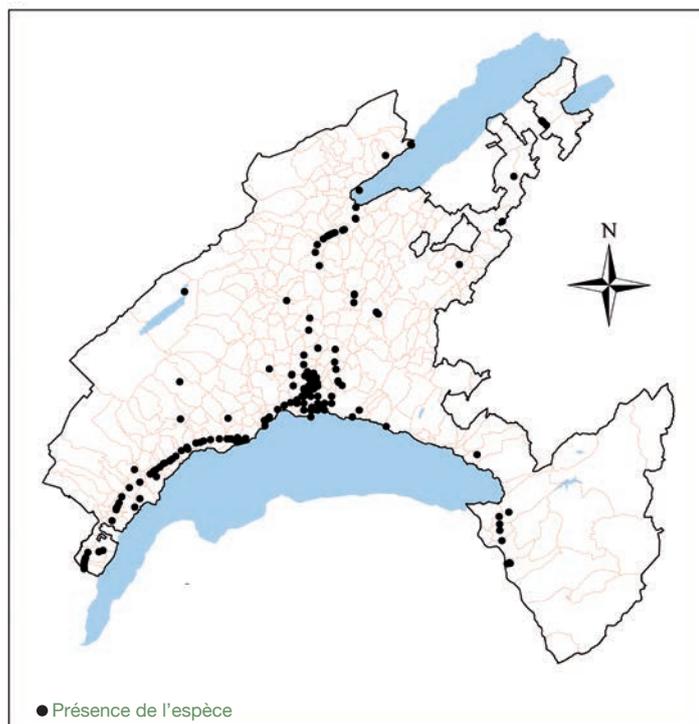


© Hintermann & Weber

Mode de reproduction et dissémination

Le séneçon du Cap se reproduit de manière sexuée avec une abondante production de graines (jusqu'à 10'000 par individu !). Les fruits possèdent une aigrette permettant une dissémination efficace par le vent. Les autoroutes et les voies ferrées sont par ailleurs des vecteurs privilégiés de sa dissémination. Le séneçon ne présente pas de reproduction végétative efficace, mais peut toutefois se marcotter (multiplication par l'enracinement d'une partie de la plante).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Séneçon jacobée ou herbe-de-Saint-Jacques

(*Senecio jacobaea*) (indigène !)

Feuilles découpées à divisions étalées à angle droit ou dirigées en avant.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Le séneçon **concurrence les espèces indigènes** des milieux tels que talus secs, prairies, éboulis, etc., notamment les orchidées. Les racines transmettent des substances toxiques dans le sol, affaiblissant les espèces concurrentes.

Milieu

Le séneçon dégrade les milieux mentionnés ci-dessus en modifiant leur structure végétale et en **appauvrissant la biodiversité**.

Economique

Les risques d'invasion des vignobles et des pâturages sont importants. La plante, toxique, est refusée par le bétail, ce qui favorise encore sa progression et cause une **diminution de la production fourragère**.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Sibylla Rometsch

Solidages américains

Solidago canadensis L. & *Solidago gigantea* Aiton

F3-11 Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Solidage du Canada & Solidage géant
Famille: Astéracées
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit
Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement
(ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)
Liste des organisme causant des dommages biologiques,
sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée vivace de 50-250 cm de haut.

TIGE

Non ramifiée, souvent rougeâtre, glabre (*S. gigantea*) ou couverte de nombreux poils fins (*S. canadensis*).

FEUILLES

Alternes, lancéolées, 5-10 fois plus longues que larges, sessiles, fortement dentées en scie, glabres, mais couvertes de nombreux poils fins sur les nervures de la face inférieure.

FLEURS

Inflorescences terminales constituées de petits capitules jaune vif de 3 à 8 mm de diamètre.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs longs de 4 à 5 mm, munis d'une aigrette.

Habitats

Les solidages américains se plaisent dans tout milieu rudéral, dans les friches, talus routiers, zones de compensations écologiques (jachères, prairies, etc.), zones alluviales, voire dans certains marais. Le solidage géant (*S. gigantea*) affectionne les lieux plus humides que le solidage du Canada (*S. canadensis*), qui supporte mieux la sécheresse prolongée.



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber



© Erwin Jörg

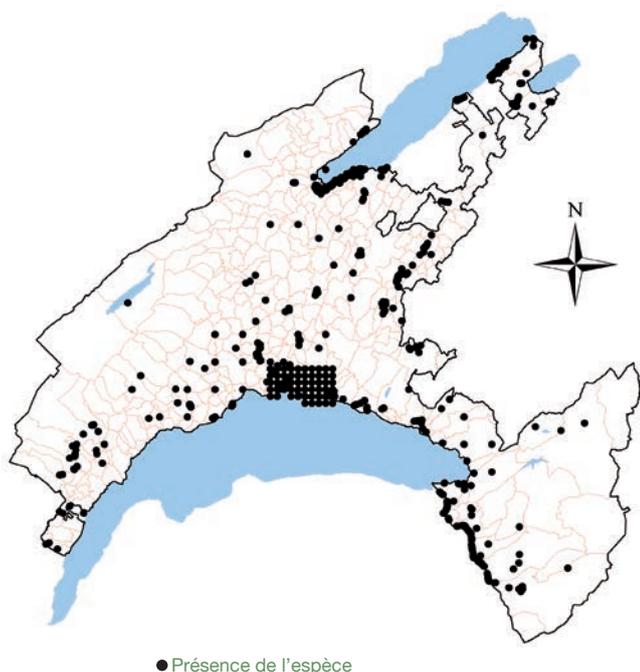


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Les solidages américains sont dotés d'un système de rhizomes souterrains très efficace (reproduction végétative). Couplé avec une reproduction sexuée pouvant atteindre 20'000 graines par plante, ils peuvent se répandre très rapidement. Les graines sont transportées aisément par le vent sur de grandes distances, à partir de 6 semaines après le début de la floraison et jusqu'en hiver. Les deux espèces sont très appréciées pour décorer les jardins, ce qui favorise également leur dissémination.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



● Présence de l'espèce

Espèce proche (confusion possible)



© Patrice Descombes

Solidage verge d'Or

(*Solidago virgaurea*) (indigène !)

Feuilles lancéolées, 3-4 fois plus longues que larges (pétiole compris), fleurs en capitule de 10-20 mm de diamètre.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Les solidages américains **concurrent et étouffent les espèces indigènes** en formant de grandes colonies denses monospécifiques. Grâce à leur tolérance vis-à-vis de l'humidité, ils sont fréquents dans les milieux naturels humides des réserves naturelles ou sur les berges des cours d'eau.

Agriculture

L'envahissement des jachères par les solidages peut rendre la remise en culture très difficile. Les solidages peuvent aussi envahir et compromettre la qualité écologique des prés à litière.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Erwin Jörg

Sumac

Rhus typhina L.

Nom français: Sumac, vinaigrier
Famille: Anacardiacees
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbuste à feuilles caduques atteignant 6 m de haut, à port dressé et évasé.

ECORCE

Claire à brun foncé, lisse et craquelée en plaques.

RAMEAUX

Jeunes rameaux épais et recouverts d'un duvet soyeux roux.

FEUILLES

Alternes, pouvant atteindre 50 cm de long, composées d'un nombre impaire de folioles (11 à 31), lancéolées et dentées, à nervure principale rouge, vert foncé dessus et bleu-vert cendré dessous.

FLEURS

Petites et vertes en inflorescences terminales coniques denses.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUIT

petits, rouge carmin vif, en groupes coniques denses, de 10 à 20 cm de longueur, densément couverts de poils rougeâtres.

Habitats

Son caractère pionnier, sa rusticité et sa tolérance aux intempéries, au gel, ainsi qu'à la pollution atmosphérique, lui permettent de coloniser facilement des lieux dénudés, broussailles, décombres, ruines et bords de routes. Il apprécie particulièrement les expositions ensoleillées et les sols plutôt secs, les haies, les talus et les friches. Cette espèce, très appréciée des jardiniers, se retrouve souvent dans les parcs et jardins.

F3-12

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

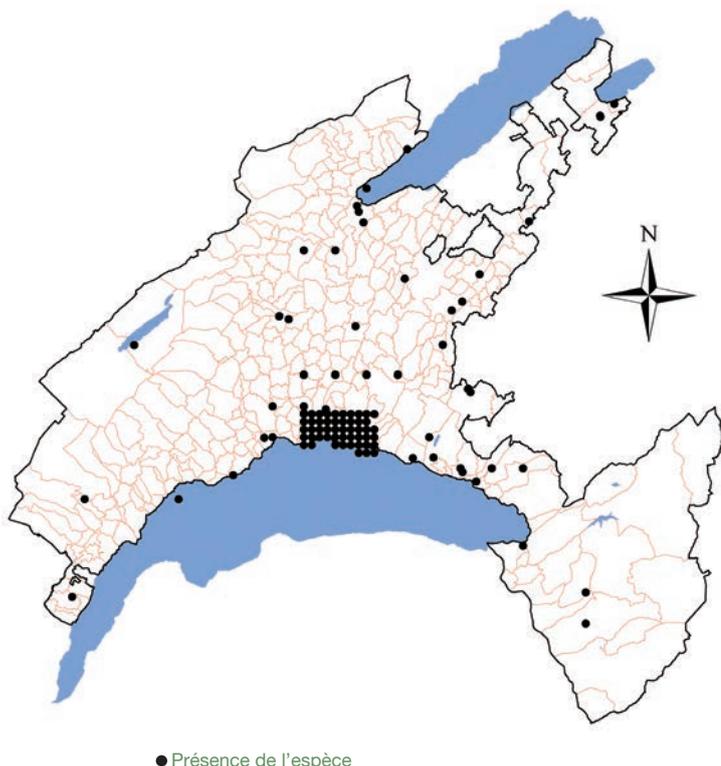


© Patrice Descombes

Mode de reproduction et dissémination

Grâce à la quantité de ses fruits, facilement transportés, à son fort taux de germination et à sa croissance rapide, il présente une forte capacité de colonisation. Sa reproduction végétative est également exubérante par drageonnement depuis les racines sur plus de 10 m autour du tronc. Plus on le coupe et plus il produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche. Le sumac est également très apprécié pour décorer les jardins privés, ce qui favorise également sa dissémination.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*) (indigène !)

Arbre atteignant 25(-40)m de haut, rameaux glabres, bourgeons noirs, feuilles opposées à 13 folioles au maximum, glabre, finement dentées



© Patrice Descombes

Ailante

(*Ailanthus altissima*) (néophyte !)

Arbre atteignant 20 à 25 m de haut, rameaux glabres, feuilles alternes à 9-25 folioles lancéolées entières



© Patrice Descombes



L'ailante est une plante invasive figurant sur la liste noire. Les informations et recommandations de lutte pour cette espèce sont développées dans les fiches F3 – 1 et F4 – 1.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La propagation rapide de cette espèce conduit à une banalisation marquée de la flore et à un **appauvrissement sensible de la biodiversité**.

Santé

L'écorce, les feuilles et les rameaux sont toxiques et peuvent provoquer au toucher de fortes **irritations cutanées** chez les personnes allergiques.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Patrice Descombes

Ailante

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle

F₃₋₁ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Ailante, faux vernis du Japon
Famille: Simaroubacées
Origine: Est-Asiatique, Chine, Japon

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organismes causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbre à feuilles caduques atteignant 20 à 25 m de haut à port évasé. Plante malodorante (feuilles et rameaux).

ÉCORCE

Gris-brune, parfois avec de pâles rayures.

RAMEAUX

Glabres

FEUILLES

Alternes, de 40 à 60 cm de long, composées d'un nombre impair de folioles (9 à 25), lancéolées et entières, munies de dents glanduleuses à leur base, vert foncé dessus et vert clair dessous.

FLEURS

Vert blanchâtre, en grandes grappes au bout des rameaux.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Samares torsadées, de 3 à 5 cm de long,

Habitats

Son caractère pionnier et son extraordinaire tolérance à la sécheresse, aux intempéries, au gel, ainsi qu'à la pollution atmosphérique, lui permettent de coloniser facilement des lieux dénudés, décombres, ruines, bords de routes, talus de chemins de fer, zones industrielles, espaces verts et prairies.



© Patrice Descombes



© Hintermann & Weber



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg

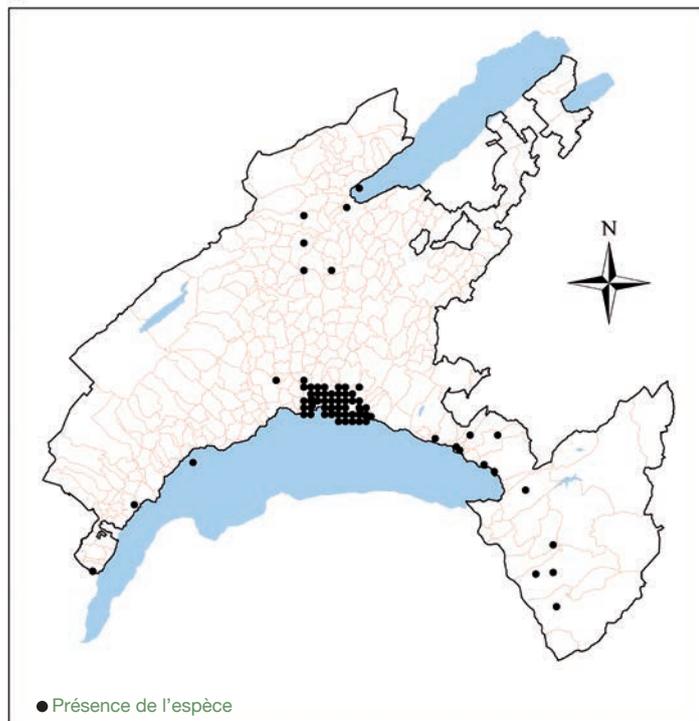


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Grâce à ses fruits ailés, facilement dispersés par le vent, l'ailante présente une forte capacité de dispersion. Sa reproduction végétative est également exubérante par drageonnement depuis les racines. Plus on le coupe et plus il produit rapidement de nouveaux rejets vigoureux à partir de la souche.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)



© Descombes

Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*) (indigène !)

Arbre atteignant 25(-40) m de haut, rameaux glabres, bourgeons noirs, feuilles opposées à 13 folioles au maximum, finement dentées



© Descombes

Sumac

(*Rhus typhina*) (néophyte !)

Arbre atteignant 6 m de haut, rameaux velus, feuilles alternes à 11-31 folioles lancéolées dentées



Le sumac est une plante invasive figurant sur la liste noire. Les informations et recommandations de lutte relatives à cette espèce sont développées dans les fiches F3 – 12 et F4 – 12.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Sa croissance et sa forte capacité à drageonner lui permettent de former des peuplements denses éliminant les espèces héliophiles de petite taille. La propagation rapide de cette espèce conduit à une banalisation marquée de la flore et à un **appauvrissement sensible de la biodiversité**.

Santé

L'écorce, les feuilles et les rameaux peuvent provoquer de fortes **irritations cutanées** et le pollen des **réactions allergiques**.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© ambrosia.ch

Ambrosie

Ambrosia artemisiifolia L.

Nom français: Ambrosie à feuilles d'armoises
Famille: Astéracées
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Obilgation de lutter et informer

Annexe 6, ordonnance sur la protection des végétaux (OPV, RS 916.20)

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée annuelle de 20 à 90 cm de hauteur.

TIGE

Dressée, ramifiée dès la base (port de «buisson»), poilue vers le haut et souvent rougeâtre.

FEUILLES

Opposées à la base puis alternes, très découpées, même vert des deux côtés, sans odeur forte quand on les frotte.

FLEURS

Blinflorescences terminales en épis allongés caractéristiques, portant de nombreux capitules mâles penchés de 4-5 mm, formés de 5 à 12 fleurs. Les capitules femelles sont relativement peu nombreux et situés à la base de l'inflorescence mâle, à l'aisselle des feuilles supérieures.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs épineux contenant une seule graine.

Habitats

L'ambrosie pousse dans les milieux pionniers naturels (milieu alluviaux) et anthropogènes (jardins, talus de routes ou de voies ferrées, gravières, chantiers, champs, etc.) sur des sols nus, chauds et secs, riches en nutriments, neutres ou légèrement acides. L'espèce est peu concurrentielle face à la végétation indigène.

F₃₋₂

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© ambrosia.ch



© ambrosia.ch



© ambrosia.ch

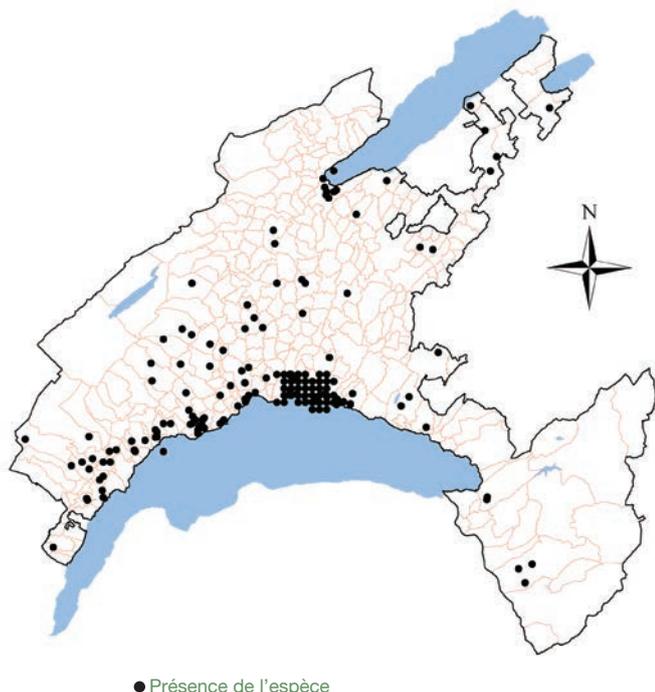


© ambrosia.ch

Mode de reproduction et dissémination

L'ambrosie se reproduit uniquement par les graines, sous nos latitudes (la plante meurt en hiver). Une plante produit environ 3'000 graines (jusqu'à 60'000) qui peuvent rester dans le sol plus de 10 ans (jusqu'à 40 ans) avant de germer. L'ambrosie est principalement disséminée par l'activité humaine (graines pour oiseaux, machines de chantier et agricoles, déchets de compost, transport de terre, trafic autoroutier (courants d'air et véhicules), etc.).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Elle possède un fort potentiel invasif dans les milieux pionniers et rudéraux. La longévité des graines accroît la difficulté d'éradication de l'espèce.

Santé

L'ambrosie engendre de graves **problèmes de santé publique**. Son pollen peut être très allergène et déclencher des crises d'asthme. Dans les zones infestées, 10 à 15% de la population humaine sont touchés, selon le degré d'envahissement.

Economie

Les coûts de la lutte, qui est obligatoire, peuvent être très élevés.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Espèces proches (confusion possible)



© Patrice Descombes

Armoise vulgaire

(*Artemisia vulgaris*) (indigène !)
Feuilles blanchâtres dessous, odeur désagréable, stolons courts (plantes en touffes distinctes).



© Patrice Descombes

Armoise des frères Verlot

(*Artemisia verlotiorum*) (néophyte !)
Feuilles blanchâtres dessous, odeur aromatique, longs stolons (plantes en colonies étendues).

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : ambrosia.ch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Sibylla Rometsch

Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier

F₃₋₃ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Renouée du Japon
Famille: Polygonacées
Origine: Nord de la Chine, Japon, Taiwan, Corée

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)



© Sibylla Rometsch

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée, vivace, atteignant 2 à 4 m de haut à maturité.

TIGE

Épaisse, creuse, poilue, souvent parsemée de rouge, pouvant atteindre 10 cm de diamètre à la base.

FEUILLES

Longues de 50-100 cm, profondément divisées en lobes dentés atteignant 30-40 cm de long, en rosettes basales avant le développement de la tige.

FLEURS

Inflorescence en ombelles terminales de 30 à 50 cm de diamètre, elles-mêmes formées d'ombellules d'environ 5 cm de diamètre. Fleurs blanches (ou d'un jaune verdâtre).

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Comprimés, elliptiques, longs de 10-14 mm et larges de 6-8 mm.

Habitats

La Berce du Caucase est capable de coloniser toutes les zones fraîches et humides, surtout les vallons ombragés et les berges ombragées des rivières (ripsylves). Elle se plaît également dans les lisières, buissons, prés, bords des chemins et affectionne souvent les milieux perturbés. La Berce du Caucase est très concurrentielle face à la végétation indigène.



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

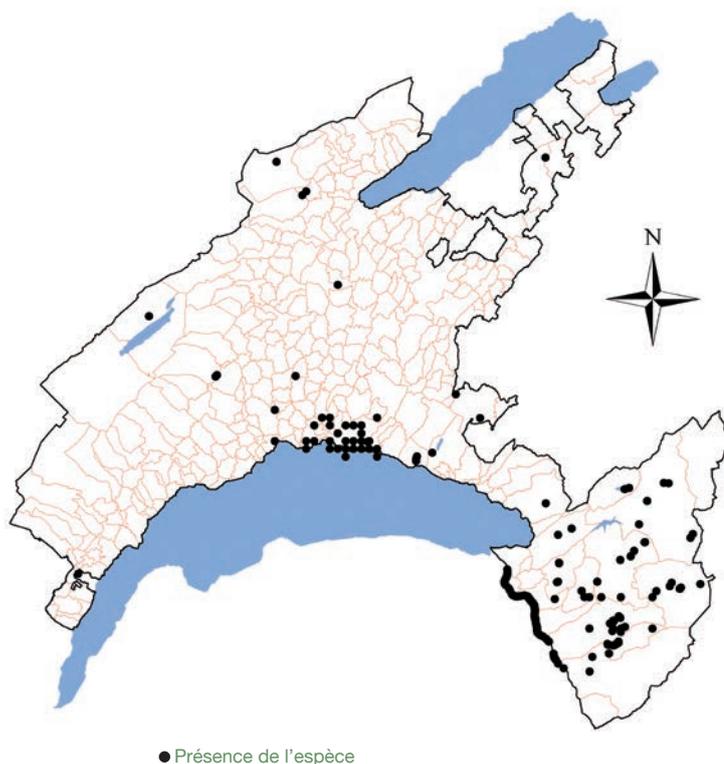


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

La Berce du Caucase se reproduit grâce à ses très nombreux fruits (10'000-15'000 par plante) qui gardent dans le sol leur pouvoir de germination jusqu'à 7 ans. Les graines sont principalement disséminées par le vent, les cours d'eau et les véhicules le long des routes. Pas de multiplication végétative.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Berce des prés ou Patte d'ours

(*Heracleum sphondylium*) (indigène !)

Feuilles profondément découpée jusqu'à la nervure centrale, en lobes arrondis, très poilues.

Angélique sauvage

(*Angelica sylvestris*) (indigène !)

Feuilles divisées en folioles arrondies, dentées, glabres.

Dangers et raisons d'agir



Santé

En cas de contact et exposition de la peau au soleil (même 3-4 jours après), la Berce du Caucase provoque des brûlures très douloureuses jusqu'au 2ème degré qui peuvent laisser des marques à vie.

Economie

Son impact sur l'agriculture est également important en rendant impropres des champs entiers (sécrétion de toxines), en étant l'hôte alternatif pour certaines maladies de céréales et en présentant une forte résistance à la plupart des désherbants chimiques.

Biodiversité

Elle concurrence la végétation indigène en l'étouffant et en provoquant un manque de lumière. Elle contamine génétiquement la Berce des prés par hybridation.

Sécurité

La Berce du Caucase favorise l'érosion des berges en laissant des sols à nu durant l'hiver.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Sibylla Rometsch

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Patrice Descombes

Buddléa de David

Buddleja davidii Franch.

Nom français: Buddléa de David
Arbre aux papillons

Famille: Buddleiaceés

Origine: Chine

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbuste ou arbrisseau de 2 à 5 m de hauteur, à port buissonnant évasé.

RAMEAUX

Quadrangulaires, à moelle importante, restant assez souples.

FEUILLES

Opposées, vertes ou grisâtres, duveteuses au revers, lancéolées et denticulées, de 10-30 cm de long, caduques, ou semi-caduques lorsque l'arbre atteint une certaine maturité.

FLEURS

Inflorescences terminales en grappes denses cylindriques de 20-50 cm de long. Fleurs soudées en tube étroit, puis à 4 pétales étalés, de 5 mm de diamètre. Les variétés horticoles peuvent présenter des fleurs allant du blanc au violet foncé.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Secs et petits de 4-5 mm, épineux et en grappes.

Habitats

Le buddléa de David se plaît surtout à basse altitude, dans les zones alluviales, éclaircies forestières, gravières, carrières, parois rocheuses, voies ferrées, enrochements, friches, talus, berges de rivières et lieux incultes. Cette espèce, encore vendue et cultivée dans les jardins, est très concurrentielle face à la végétation indigène.

F₃₋₄

Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber

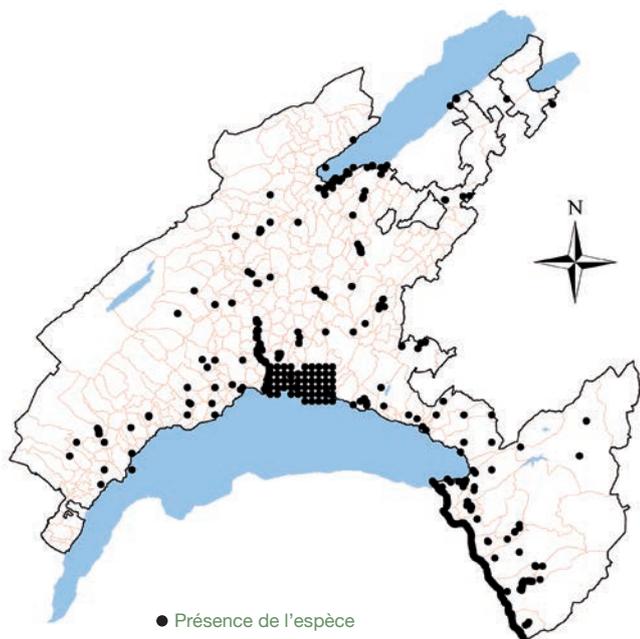


© Patrice Descombes

Mode de reproduction et dissémination

Le buddléa de David se reproduit de manière sexuée avec une production de graines pouvant atteindre les 3 millions par individu. Petites et légères, les graines sont disséminées principalement par le vent et peuvent se conserver dans le sol pendant plusieurs années. L'espèce nécessite une bonne luminosité au sol pour germer.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèce proche (confusion possible)

Lilas

(*Syringa vulgaris*) (néophyte !)

Feuilles glabres en forme de cœur, floraison uniquement au printemps (4-5)

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Le buddléa de David forme des populations monospécifiques et **concurrence la végétation indigène**. Il tend à limiter la diversité spécifique en colonisant rapidement les milieux remaniés ou pionniers. Il **diminue la dynamique naturelle** des zones alluviales en ancrant les graviers. Son nectar est apprécié des papillons, mais ses feuilles ne participent pas à leur cycle biologique, car elles ne nourrissent pas la chenille comme certaines plantes-hôtes indigènes (orties, graminées, etc.)

Economie

Le buddléa peut devenir envahissant dans les éclaircies forestières: la lutte pour préserver le rajeunissement naturel ou le développement des plantations forestières peut engendrer des coûts importants.

Informations, contacts

Info Flora:

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage:

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Hintermann & Weber

Impatiente glanduleuse

Impatiens glandulifera Royle

F₃₋₆ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Impatiente glanduleuse & Balsamine géante
Famille: Balsaminacées
Origine: Himalaya

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante annuelle pouvant atteindre 3 m de haut.

TIGE

Robuste, charnue, translucide, lisse et rougeâtre.

FEUILLES

Opposées, disposées en étages, par 2 ou 3, étroitement lancéolées, dentées en scie et à nervation parfois rouge. Base des feuilles bordées de glandes.

FLEURS

Inflorescences en grappes de 2 à 15 fleurs blanches à pourpres munies d'un court éperon recourbé.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Capsules vertes s'ouvrant spontanément, fonctionnant comme des catapultes.

Habitats

L'impatiente glanduleuse est une espèce liée au réseau hydrographique. Elle colonise et envahit rapidement les berges de cours d'eau, les forêts riveraines, les lieux humides, les zones déboisées et les bords de chemins forestiers. Elle apprécie particulièrement les milieux ouverts ensoleillés mais supporte la mi-ombre.



© Hintermann & Weber



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

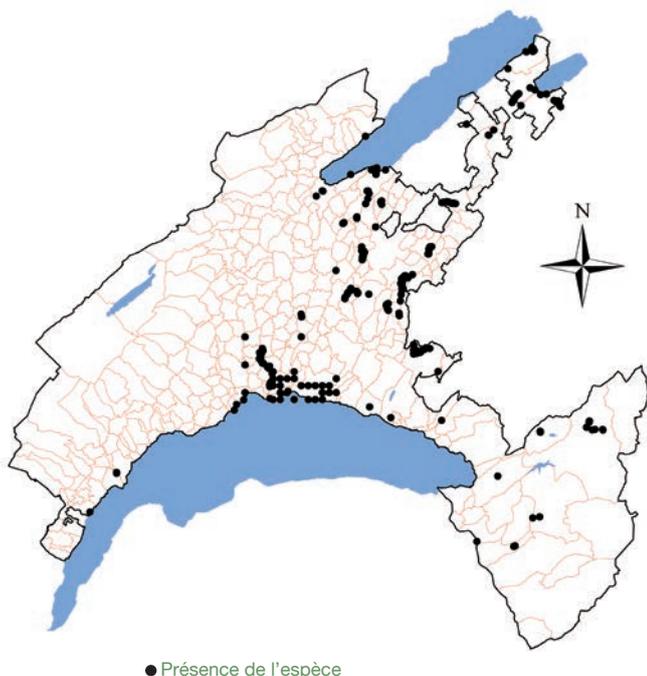


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

L'impaticte glanduleuse se reproduit de manière sexuée. Chaque individu peut produire jusqu'à 10'000 graines qui ont une viabilité de plus de 2 ans dans le sol. A maturité, les graines sont projetées des capsules à plusieurs mètres (jusqu'à 7 m) par explosion du fruit. Son expansion le long des cours d'eau est rapide. Elle se reproduit également de manière végétative, par bouturage des tiges ou des racines.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèce proche (confusion possible)



© Patrice Descombes

Impaticte de Balfour

(*Impatiens balfourii*) (néophyte !)

Plante de moins de 1 m de haut, feuilles alternes à pétiole non glanduleux, fleurs bicolores à partie antérieure rose carmin et partie postérieure blanche.



L'impaticte de Balfour est une plante invasive figurant sur la Watch List (liste des organismes pouvant potentiellement causer des dommages et dont l'expansion doit être empêchée si nécessaire). Cette espèce provoque les mêmes dégâts que l'impaticte glanduleuse.

Les recommandations de lutte contre cette espèce sont les mêmes que pour l'impaticte glanduleuse.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La densité des populations le long des cours d'eau et dans les zones alluviales étouffe les espèces indigènes héliophiles de petite taille, ce qui conduit à une **baisse significative de la biodiversité**.

Sécurité

Lorsque la plante meurt en fin de saison, elle laisse le sol à nu et les berges sans protection, ce qui **accroît les risques d'érosion**.

Economie

L'impaticte glanduleuse peut devenir envahissante dans les éclaircies forestières: la lutte pour préserver le rajeunissement naturel ou le développement des plantations forestières peut engendrer des coûts importants.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Patrice Descombes

Renouée du Japon

Reynoutria japonica Houtt.

Nom français: Renouée du Japon
Famille: Polygonacées
Origine: Nord de la Chine, Japon, Taiwan, Corée

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée pérenne, atteignant 3 m de hauteur, avec un réseau de rhizomes souterrain très important.

TIGE

Glabre, creuse, comportant des nœuds comme un bambou. Rouge au printemps, elle passe au vert strié de rouge durant l'été puis, en se lignifiant peu à peu, au brun-orange en automne.

FEUILLES

Ovales, de 7-18 cm de longueur et environ 8 cm de largeur, brusquement tronquées à la base et rétrécies en pointe à l'extrémité.

FLEURS

Blanc-crème en panicules de 8-12 cm de longueur. Plante gynodioïque (plantes femelles avec fleurs mâles avortées). Les plantes mâles sont rares, la plupart des clones sont constitués de plantes femelles.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Akène long d'environ 4 mm, trigone, luisant.

Habitats

La renouée du Japon se rencontre dans une grande variété de milieux anthropènes au sol riche : zones urbaines et industrielles, gravières, jardins, bords de route, talus de chemin de fer, lisières de forêt, etc. Le développement le plus massif se produit sur les berges des cours d'eau. Dans les milieux ouverts, la renouée concurrence fortement la végétation indigène.

F₃₋₈

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Patrice Descombes



© Sibylla Rometsch

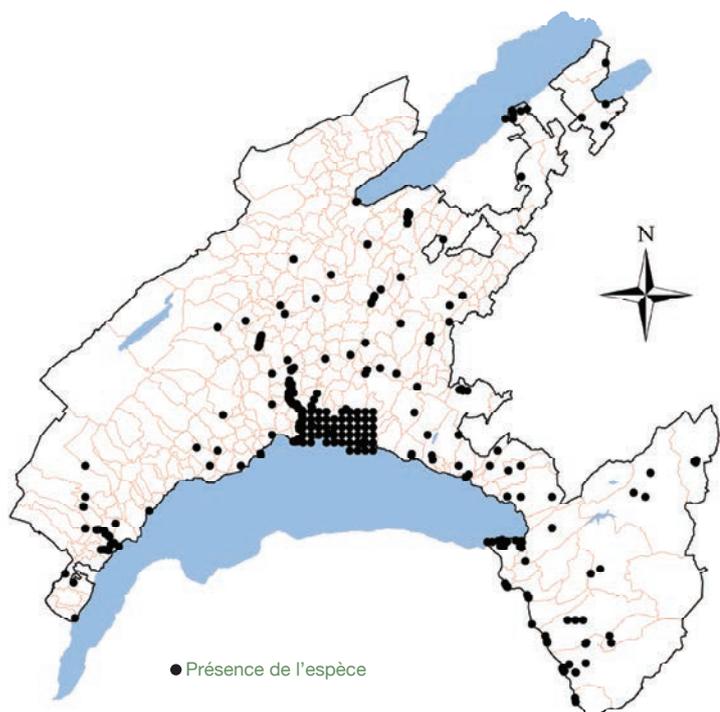


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Les Renouées se reproduisent presque exclusivement de manière végétative, par croissance des rhizomes. La reproduction par les semences est quasi nulle, sauf dans le cas d'hybridation (mal connu). Elles possèdent en outre une capacité de régénération végétative très efficace, même à partir de petits fragments de tiges ou de rhizomes (1-2 cm). Les Renouées se disséminent par accroissement des massifs (jusqu'à 1 m par an) et par transports de parties de plante naturels (emportées par les rivières) ou causés par l'homme (transports de terre, composts ou des dépôts de terre, dépôts de déchets de jardins, etc.).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Renouée de Sakhaline

(*Reynoutria sachalinensis*) (néophyte !)

Feuilles plus grandes (25-45 cm de long) et nettement en coeur à la base

Renouée de Bohême

(*Reynoutria x bohémica*) (néophyte !)

Hybride entre la R. du Japon et la R. de Sakhaline présentant des caractéristiques intermédiaires



Ces deux espèces sont des plantes envahissantes figurant sur la Liste noire et provoquant les mêmes dégâts que la R. du Japon.

Les recommandations de lutte contre ces deux espèces sont les mêmes que pour la R. du Japon (-> fiche F4-8).

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La renouée forme des populations de clones très denses et monospécifiques qui **éliminent les espèces indigènes**.

Sécurité

La renouée **déstabilise les berges et accroît le danger d'érosion** en cas de crues, car les parties aériennes de la plante meurent en hiver, laissant le sol à nu ; ses rhizomes ne sont pas capables d'assurer la cohérence du sol.

Economie

La renouée présente une croissance très puissante qui peut **provoquer des dégâts** aux routes, aux bâtiments et le long des cours d'eau. Ces dégâts occasionnent des coûts pour l'entretien ou la remise en état des surfaces concernées.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



Photo: Erwin Jörg

Robinier faux acacia

Robinia pseudoacacia L.

F₃₋₉ Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Robinier faux acacia
Famille: Fabacées (Légumineuses)
Origine: Est des Etats-Unis

Espèce figurant sur la **Liste Noire (2013)**
Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 25 m de haut.

ÉCORCE

Grise-brune, profondément crevassée chez les adultes (lisse chez les jeunes arbres).

RAMEAUX

Fortement épineux (épines à l'aisselle des feuilles), exceptés ceux portant les fleurs.

FEUILLES

Alternes, composées à nombre impaire (7 à 21) de folioles ovales.

FLEURS

Inflorescences en grappes lâches pendantes, de 10 à 20 cm de long, composées de fleurs blanches odorantes.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Gousses pendantes, glabres, de 4 à 10 cm de long.

Habitats

Son caractère pionnier et sa résistance à la sécheresse permettent au robinier faux acacia de coloniser facilement des lieux dénudés ou des prés secs, mais également des zones alluviales, clairières, bords de chemins, terres incultes et endroits rocheux. Le robinier est souvent utilisé comme arbre d'ornement dans les parcs, jardins et avenues.



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

© Erwin Jörg

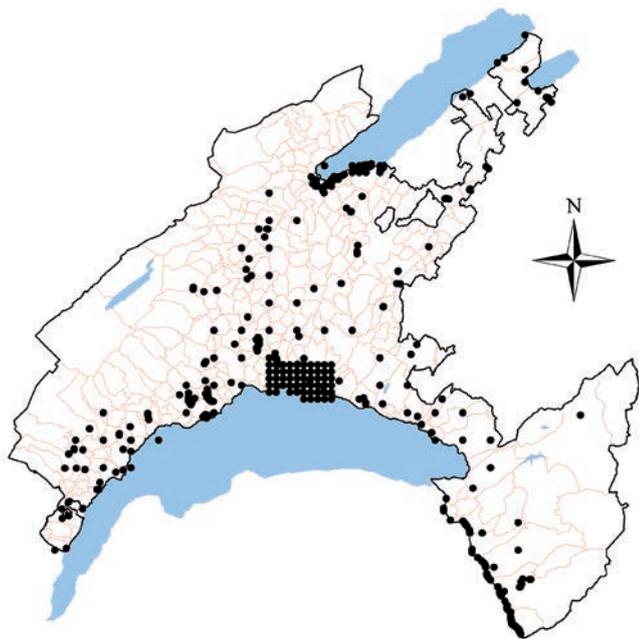


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Le robinier est une plante qui se reproduit de manière sexuée grâce à ses fruits disséminés principalement par le vent et les cours d'eau, conservant leur pouvoir de germination jusqu'à 10 ans. La reproduction végétative par drageonnement depuis les racines et rejets de souches est très vigoureuse.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



● Présence de l'espèce

Espèces proches (confusion possible)

Sophora du Japon

(*Sophora japonica*) (néophyte !)

Non épineux, folioles pointues à l'extrémité, écorce presque lisse.

Indigo bâtard ou amorphe buissonnante

(*Amorpha fruticosa*) (néophyte !)

Non épineux, inflorescences dressées aux extrémités des branches.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La densité des populations le long des cours d'eau et des zones alluviales concurrence les espèces héliophiles de petite taille. Son envahissement conduit à une banalisation marquée de la flore et à un net **appauvrissement de la biodiversité**.

Milieu

Les nodosités racinaires du robinier fixent l'azote, provoquant un enrichissement du sol. Par conséquent, ce phénomène entraîne une **modification de la flore** des sols maigres.

Santé

Son écorce, ses graines et ses feuilles sont **toxiques**. Les fleurs sont comestibles.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Erwin Jörg

Séneçon du cap

Senecio inaequidens DC

Nom français: Séneçon du cap
Séneçon sud-africain
Famille: Astéracées
Origine: Afrique du Sud

- Organisme exotique envahissant interdit
Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE, RS 814.911)
- Espèce figurant sur la **Liste Noire (2013)**
Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante vivace pouvant se développer en buisson de 50 à 150 cm de haut, vivant 5 à 10 (-15) ans.

TIGE

Ligneuse et couchée à la base, puis dressée, pouvant atteindre 110 cm de long.

FEUILLES

Indivises, linéaires (= caractéristique !), longues de 6 à 7 cm et larges de 2 à 3 mm.

FLEURS

Inflorescences très nombreuses sur les nombreuses ramifications, en capitules jaunes, de 10 à 20 mm de diamètre.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs plumeux (akènes avec aigrette) de 5 mm de long.

Habitats

Le séneçon du Cap est capable de coloniser des milieux très différents, mais en priorité les milieux rudéraux (bords des voies ferrées et des routes, dépôts de terre, gravières, friches, jachères, etc.), d'où il peut aussi gagner les pâturages, les vignes, les forêts claires et les éboulis jusqu'à 1500 m d'altitude.

F3-10

Description

- F1 informations générales
- F2 clé de décision
- F3 description
- F4 recommandations de lutte



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber



© Sibylla Rometsch

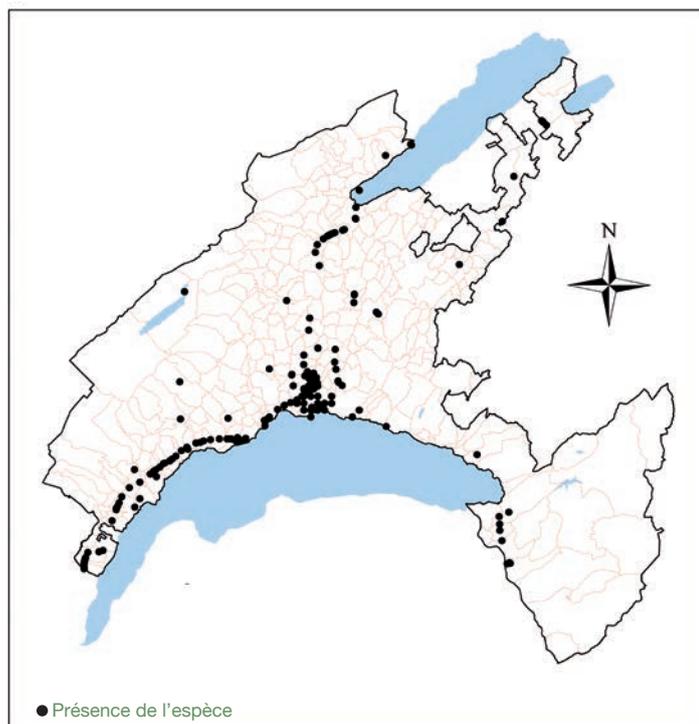


© Hintermann & Weber

Mode de reproduction et dissémination

Le séneçon du Cap se reproduit de manière sexuée avec une abondante production de graines (jusqu'à 10'000 par individu !). Les fruits possèdent une aigrette permettant une dissémination efficace par le vent. Les autoroutes et les voies ferrées sont par ailleurs des vecteurs privilégiés de sa dissémination. Le séneçon ne présente pas de reproduction végétative efficace, mais peut toutefois se marcotter (multiplication par l'enracinement d'une partie de la plante).

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Séneçon jacobée ou herbe-de-Saint-Jacques

(*Senecio jacobaea*) (indigène !)

Feuilles découpées à divisions étalées à angle droit ou dirigées en avant.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Le séneçon **concurrence les espèces indigènes** des milieux tels que talus secs, prairies, éboulis, etc., notamment les orchidées. Les racines transmettent des substances toxiques dans le sol, affaiblissant les espèces concurrentes.

Milieu

Le séneçon dégrade les milieux mentionnés ci-dessus en modifiant leur structure végétale et en **appauvrissant la biodiversité**.

Economique

Les risques d'invasion des vignobles et des pâturages sont importants. La plante, toxique, est refusée par le bétail, ce qui favorise encore sa progression et cause une **diminution de la production fourragère**.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Sibylla Rometsch

Solidages américains

Solidago canadensis L. & *Solidago gigantea* Aiton

F3-11 Description

F1 informations générales
F2 clé de décision
F3 description
F4 recommandations de lutte

Nom français: Solidage du Canada & Solidage géant
Famille: Astéracées
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit
Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement
(ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la **Liste Noire** (2013)
Liste des organisme causant des dommages biologiques,
sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Plante herbacée vivace de 50-250 cm de haut.

TIGE

Non ramifiée, souvent rougeâtre, glabre (*S. gigantea*) ou couverte de nombreux poils fins (*S. canadensis*).

FEUILLES

Alternes, lancéolées, 5-10 fois plus longues que larges, sessiles, fortement dentées en scie, glabres, mais couvertes de nombreux poils fins sur les nervures de la face inférieure.

FLEURS

Inflorescences terminales constituées de petits capitules jaune vif de 3 à 8 mm de diamètre.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUITS

Fruits secs longs de 4 à 5 mm, munis d'une aigrette.

Habitats

Les solidages américains se plaisent dans tout milieu rudéral, dans les friches, talus routiers, zones de compensations écologiques (jachères, prairies, etc.), zones alluviales, voire dans certains marais. Le solidage géant (*S. gigantea*) affectionne les lieux plus humides que le solidage du Canada (*S. canadensis*), qui supporte mieux la sécheresse prolongée.



© Erwin Jörg



© Hintermann & Weber



© Erwin Jörg

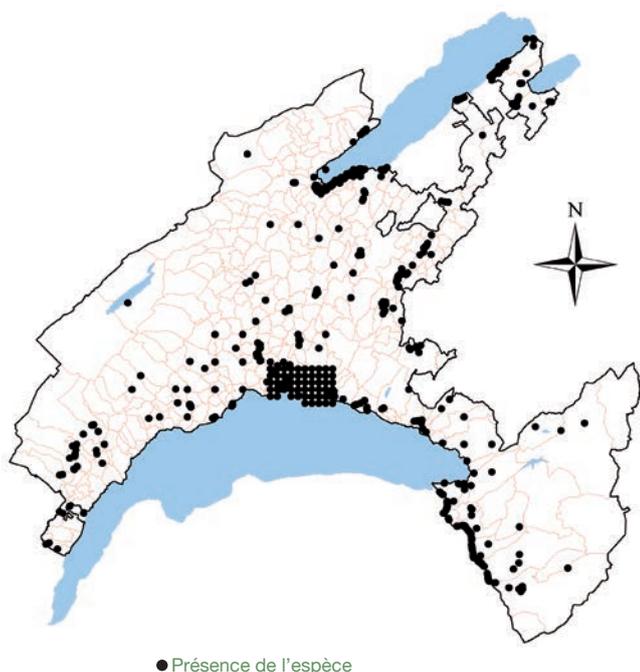


© Erwin Jörg

Mode de reproduction et dissémination

Les solidages américains sont dotés d'un système de rhizomes souterrains très efficace (reproduction végétative). Couplé avec une reproduction sexuée pouvant atteindre 20'000 graines par plante, ils peuvent se répandre très rapidement. Les graines sont transportées aisément par le vent sur de grandes distances, à partir de 6 semaines après le début de la floraison et jusqu'en hiver. Les deux espèces sont très appréciées pour décorer les jardins, ce qui favorise également leur dissémination.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



● Présence de l'espèce

Espèce proche (confusion possible)



© Patrice Descombes

Solidage verge d'Or

(*Solidago virgaurea*) (indigène !)

Feuilles lancéolées, 3-4 fois plus longues que larges (pétiole compris), fleurs en capitule de 10-20 mm de diamètre.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

Les solidages américains **concurrent et étouffent les espèces indigènes** en formant de grandes colonies denses monospécifiques. Grâce à leur tolérance vis-à-vis de l'humidité, ils sont fréquents dans les milieux naturels humides des réserves naturelles ou sur les berges des cours d'eau.

Agriculture

L'envahissement des jachères par les solidages peut rendre la remise en culture très difficile. Les solidages peuvent aussi envahir et compromettre la qualité écologique des prés à litière.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Hintermann & Weber SA, Erwin Jörg, Sibylla Rometsch, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV



© Erwin Jörg

Sumac

Rhus typhina L.

Nom français: Sumac, vinaigrier
Famille: Anacardiacées
Origine: Amérique du Nord

Organisme exotique envahissant interdit

Annexe 2, ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, art. 15 (ODE, RS 814.911)

Espèce figurant sur la Liste Noire (2013)

Liste des organisme causant des dommages biologiques, sanitaires et/ou économique (<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>)

Caractéristiques morphologiques

TYPE

Arbuste à feuilles caduques atteignant 6 m de haut, à port dressé et évasé.

ECORCE

Claire à brun foncé, lisse et craquelée en plaques.

RAMEAUX

Jeunes rameaux épais et recouverts d'un duvet soyeux roux.

FEUILLES

Alternes, pouvant atteindre 50 cm de long, composées d'un nombre impaire de folioles (11 à 31), lancéolées et dentées, à nervure principale rouge, vert foncé dessus et bleu-vert cendré dessous.

FLEURS

Petites et vertes en inflorescences terminales coniques denses.

FLORAISON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

FRUIT

petits, rouge carmin vif, en groupes coniques denses, de 10 à 20 cm de longueur, densément couverts de poils rougeâtres.

Habitats

Son caractère pionnier, sa rusticité et sa tolérance aux intempéries, au gel, ainsi qu'à la pollution atmosphérique, lui permettent de coloniser facilement des lieux dénudés, broussailles, décombres, ruines et bords de routes. Il apprécie particulièrement les expositions ensoleillées et les sols plutôt secs, les haies, les talus et les friches. Cette espèce, très appréciée des jardiniers, se retrouve souvent dans les parcs et jardins.

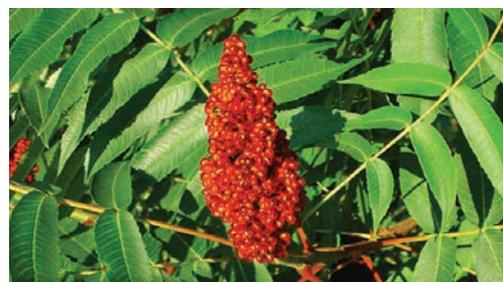
F3-12

Description

F1 informations générales
 F2 clé de décision
 F3 description
 F4 recommandations de lutte



© Patrice Descombes



© Erwin Jörg



© Erwin Jörg

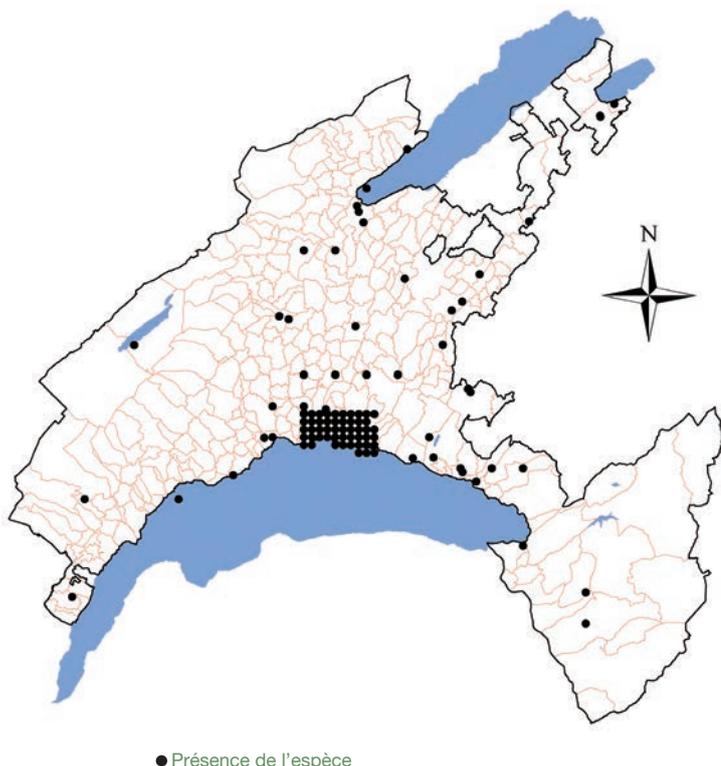


© Patrice Descombes

Mode de reproduction et dissémination

Grâce à la quantité de ses fruits, facilement transportés, à son fort taux de germination et à sa croissance rapide, il présente une forte capacité de colonisation. Sa reproduction végétative est également exubérante par drageonnement depuis les racines sur plus de 10 m autour du tronc. Plus on le coupe et plus il produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche. Le sumac est également très apprécié pour décorer les jardins privés, ce qui favorise également sa dissémination.

Distribution dans le canton de Vaud (état fin 2012)



Espèces proches (confusion possible)

Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*) (indigène !)

Arbre atteignant 25(-40)m de haut, rameaux glabres, bourgeons noirs, feuilles opposées à 13 folioles au maximum, glabre, finement dentées



© Patrice Descombes

Ailante

(*Ailanthus altissima*) (néophyte !)

Arbre atteignant 20 à 25 m de haut, rameaux glabres, feuilles alternes à 9-25 folioles lancéolées entières



© Patrice Descombes



L'ailante est une plante invasive figurant sur la liste noire. Les informations et recommandations de lutte pour cette espèce sont développées dans les fiches F3 – 1 et F4 – 1.

Dangers et raisons d'agir



Biodiversité

La propagation rapide de cette espèce conduit à une banalisation marquée de la flore et à un **appauvrissement sensible de la biodiversité**.

Santé

L'écorce, les feuilles et les rameaux sont toxiques et peuvent provoquer au toucher de fortes **irritations cutanées** chez les personnes allergiques.

Informations, contacts

Info Flora :

<http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>

Direction générale de l'environnement, Division Biodiversité et Paysage :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/>

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2012

Document réalisé sur la base des fiches-info SFFN 2007, en collaboration avec Hintermann & Weber SA, Montreux

Conception graphique : NiceFuture

Illustrations de l'espèce : Erwin Jörg, Patrice Descombes

Carte : © InfoFlora et DGE-BIODIV